

.....
Avis n°20-30855

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-30855/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **65**

Annonce No **20-30855**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COM D AGGL TARBES LOURDES PYRENEES.

Correspondant : M. le président, zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle

Téléport 1 - cS 51331 65013 Tarbes Cedex 9, tél. : (+33) 5-62-53-34-97, courriel : marchespublics@agglo-ttp.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **prestations de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement des terrains familiaux de Séméac.**

Catégorie de services : 12.

Lieu d'exécution : zone d'activité " Pôle Artisanal de l'alaric ", 65600 Séméac.

Code NUTS : -FRJ26.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la mission confiée sera la mission de base pour les opérations de construction neuve d'infrastructures visée aux articles R.2431-26 et suivants du Code de la Commande Publique: Aps/Apd/Pro/Act/Det/Aor avec mission Visa

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'aménagement de ce terrain devra comprendre 12 emplacements de 370 m2 maximum par emplacement. Le montant de l'enveloppe financière affectée à la réalisation des travaux par le pouvoir adjudicateur est fixée à: 750 000 eur (H.T.)

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 30 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prix global et forfaitaire révisable annuellement. Financement par les ressources propres du pouvoir adjudicateur et subvention de l'état. Délai global de paiement: 30 jours à compter de la réception des factures.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacité juridique à soumissionner (Respect des art. L.2141-1 à 5 du C.C.P), références de prestations comparables, capacités financières.

Situation juridique - références requises : les candidats devront fournir les documents suivants à l'appui de leur candidature: Le formulaire DC 1, le DUME ou une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner au sens des art. L.2141-1 à 5 du C.C.P.

Capacité économique et financière - références requises : les candidats devront fournir les documents suivants à l'appui de leur candidature: Le formulaire DC 2, le DUME ou une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : les candidats devront fournir les documents suivants à l'appui de leur candidature: Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

architecte ou équivalent étranger, afin de remplir les conditions fixées à l'article 3 de la loi 77-2 du 03 Janvier 1977 modifiée.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : au vu de la complexité moyenne du dossier et du montant de l'enveloppe financière affectée à la réalisation des travaux, le nombre de 3 candidats admis à déposer une offre apparaît suffisant pour assurer une concurrence effective.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- fonctionnalité des ouvrages et aménagements : 80 %;
- capacité d'intégration du projet dans le contexte architectural et paysager existant : 10 %;
- montant des honoraires : 10 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 3 avril 2020, à 17 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2020MAS010.

Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception-réalisation ou d'un dialogue compétitif : les offres comprendront un plan de masse et une vue en plan des aménagements internes, une vue 3d d'une construction permettant d'apprécier la fonctionnalité des ouvrages.

Récompenses et jury :

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées : le montant de la prime à verser à l'ensemble des concurrents ayant remis leurs prestations conformément au règlement de consultation est fixé à 3 000 euros (H.T.) Le montant de cette prime peut être modulé en fonction de la conformité des prestations remises au règlement de consultation. La prime est réputée intégrée à la rémunération du candidat retenu, telle qu'elle ressort du montant porté à l'acte d'engagement.

Détail des paiements à verser à tous les participants : 1) La présente procédure est restreinte et se déroulera en deux phases (une phase candidatures et une phase offres.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

2) Aucune négociation ne sera effectuée. Le cas échéant, il pourra être proposé aux candidats ayant déposé une offre irrégulière au sens de l'art. L. 2152-2 du C.C.P, de régulariser leur offre dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la réception de la demande de régularisation, à condition que l'irrégularité de l'offre ne soit pas substantielle et que l'offre ne soit pas anormalement basse.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidats déposeront obligatoirement leur candidature sur le profil acheteur dont l'adresse est précisée au présent avis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 février 2020.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : CA TLP, Service Technique.

zone tertiaire Pyrène Aéro pôle téléport 1 CS 51331, 65013 Tarbes Cedex 9, , courriel : patrick.lacoste@agglo-tlp.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : CA TLP, Service des marchés publics.

zone tertiaire Pyrène Aéro pôle téléport 1 CS 51331, 65013 Tarbes Cedex 9, , courriel : marchespublics@agglo-tlp.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau villa Noulibos, 50, Cours Lyautey 64010 Pau Cedex.